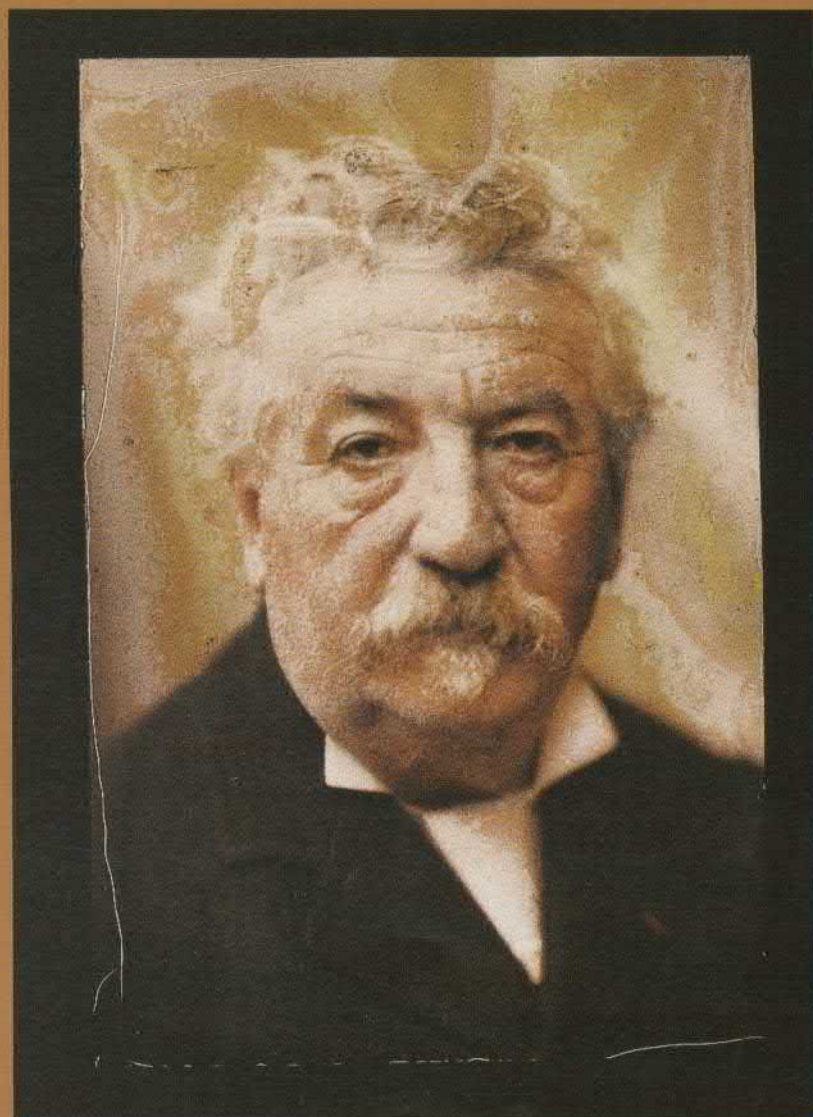
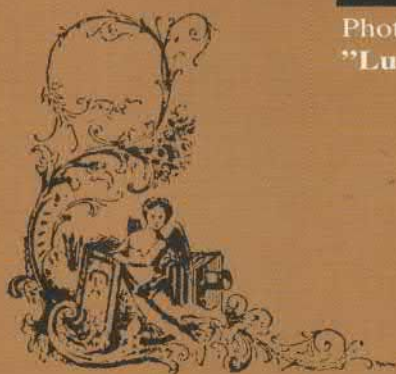


# *Club Niépce Lumière*



Photographie d' Antoine Lumière extraite de l' ouvrage  
"Lumière, la couleur inventée" d' Alain Scheibli



Décembre 1995 N° 71 50 Frs





*Affiche original "Pantomimes Lumineuses" Théâtre optique E. Reynaud  
Collection Musée Français de la Photographie - 91570 Bièvres*

## Éditorial

Si fort que soit le vent, fut-il même un ouragan ou un cyclone, jamais il n'empêchera la terre de tourner ou les jours de se suivre... Malgré la perturbation qu'il vient de traverser, le Club Niépce Lumière reste toujours aussi fort et toujours aussi prêt à satisfaire votre curiosité par un bulletin qui a subi une totale transformation.

Je ne compte plus les lettres que j'ai pu recevoir de certains d'entre vous, lettres par lesquelles vous faites état de votre souhait de voir notre publication prendre une autre forme et une autre tournure. C'est vrai que depuis la création du Club par mon ami Pierre Bris en 1979, le bulletin n'a pas beaucoup évolué. Au temps où il était fait à Montreuil, il avait ce côté sévère et rigoureux à l'image de son rédacteur, et pour ma part, ce n'était pas plus mal.

Par la suite, le bulletin a émigré dans l'Eure et, si les articles techniques et historiques ont conservé leur caractère sérieux et instructif, ils ont pris par contre une coloration du type "Almanach Vermot" grâce aux calembours, aux jeux de mots et aux homophonies de leur honorable concepteur.

Enfin pour la troisième fois, notre bulletin a changé de rédacteur. Il est allé s'installer dans les Pyrénées Atlantiques et dans la cité du bon roi Henri. Il est indéniable que notre "voyageur impénitent" a su demeurer pour nous tous, une source incontestable de culture photographique et cinématographique. Par contre, toujours marqué par l'empreinte de son géniteur, il a rapidement pris une autre coloration du type "Crapouillot" faisant de lui, une publication pamphlétaire parfaitement incompatible avec sa raison d'être...

Alors, et pour la quatrième fois, notre bulletin change de rédacteur. Cette fois, il ne sera plus l'œuvre d'un homme seul, mais celle d'un comité de rédaction. Vous le savez maintenant, le Bureau Directeur a changé et, la majorité de ses membres à l'exception de notre ami Alain Gomet, est réunie à Lyon autour de votre président. Nous devons aller de l'avant et tourner la page sur des incidents sur lesquels, je ne *veux* absolument pas polémiquer. Ce n'est pas de la fuite. Je reste à la disposition de chacun d'entre vous pour vous apporter personnellement la lumière sur ce qui pourrait vous paraître encore nébuleux, mais jamais je ne le ferai par voie de presse. Les problèmes de chacun *doivent* rester des questions *personnelles*.

Depuis longtemps, poussé par les suggestions de certains d'entre vous, j'avais envie de modifier l'aspect de notre bulletin et de lui donner l'allure d'une publication sérieuse. Nous avons toujours eu d'excellents articles, mais j'estime qu'un tableau de maître n'en est que plus beau et plus attrayant, lorsqu'il est placé dans un cadre de luxe. Notre Club a maintenant quinze ans, il est connu dans le monde entier.

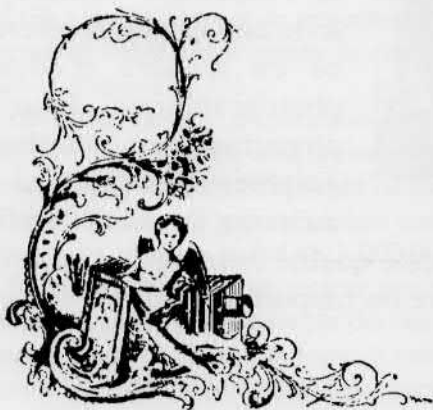
Lorsque je compare notre publication avec celle du Club Daguerre de Leverkusen-Hitdorf en Allemagne ou celle du Photographic Collector de Londres, j'ai un peu l'impression que nous jouons le rôle de parent pauvre alors que j'en suis certain, nos articles valent très largement ceux de nos voisins.

Notre bulletin présenté tel que vous l'avez entre les mains, nous revient à moins de mille francs plus cher qu'il ne l'était auparavant. Evidemment, nous devons ce prix plus que préférentiel à notre nouveau secrétaire. Gilles Moreau est photocompositeur et un passionné de collection photographique.

Avec ce talent de vrai professionnel, avec la volonté de toujours faire mieux qui anime notre ami Roger Dupic, conseiller du club, Gérard Bandelier, nouveau trésorier et vos dévoués président et vice-président, nous espérons vous apporter en ce mois de décembre 1995, mois des vœux et des présents, toute la sérénité que vous êtes en droit d'attendre et toute la satisfaction et la fierté, d'appartenir à un Club qui, contre vents et marées, continue en se bonifiant, son petit bonhomme de chemin.

Je vous présente à chacun de vous et à vos proches, mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et prospérité pour 1996.

Le président, Jean-Paul Francesch



3	<i>Éditorial du président</i>
4	<i>Lumière, la couleur inventée</i>
5	<i>Le roman des Lumières</i>
7	<i>A l'ombre des géants</i>
10	<i>Le photo-soleil</i>
11	<i>Ma dernière trouvaille</i>
13	<i>Le courrier des lecteurs</i>
14	<i>Petites annonces</i>

# Lumière, la couleur inventée

Autochromes de la collection privée de la famille Lumière

## *Comment reproduire les couleurs par la photographie?*

*Par un véritable tour de force, un tour de magie technologique :  
une mosaïque microscopique composée  
de grains de féculés de pomme de terre  
colorés en vert, violet ou orangé est déposée entre une plaque de verre  
et une émulsion photographique.*

Telle est l'oeuvre de Louis Lumière. Après le cinématographe, il invente la couleur en photographie. Cela se passe à Lyon en 1903.

Quatre ans plus tard, les premières plaques "autochromes" sortent des usines de Monplaisir. Les frères Lumière seront les premiers à utiliser leur extraordinaire invention.

Grâce à l'éditeur Alain Scheibli, la collection privée de leurs photographies en couleurs restée dans les greniers familiaux, réapparaît aujourd'hui dans un magnifique ouvrage. Reproduire des Autochromes avec un souci de s'approcher au plus près de la vision des originaux, était un véritable challenge éditorial.



*Louis Lumière en famille à l'heure du thé. Autochrome de la collection Trarieux-Lumière*

La remarquable qualité d'impression des 49 photographies en couleurs, dont une dizaine est reproduite sur film transparent, relève brillamment ce défi. Un texte rédigé par une spécialiste du sujet apporte un contrepoint à ces images, et l'ensemble confère au livre une valeur de référence en matière d'édition photographique. Pour la plupart inédites, ces photographies qui portent la mémoire du début de notre

siècle surprennent par leur fraîcheur et frappent par leur grande qualité esthétique. L'ouvrage écrin noir d'où surgit la forte présence de la couleur instaure un rapport affectif aux images, celui du temps retrouvé.

*Pour tous renseignements sur l'acquisition de l'ouvrage, s'adresser au Club Niépce Lumière.*

# Le roman des Lumières

De Bernard Chardère, aux éditions Gallimard.

Le 28 Décembre 1895, a eu lieu à Paris, la première séance payante de cinématographe. Ce n'était certes pas une technique nouvelle mais un oeil nouveau qui s'ouvrait sur le monde. Louis Lumière a été sans le savoir consciemment, le premier à faire fonctionner cet oeil nouveau. En effet, l'irruption du mouvement dans des images inanimées était autant d'avant-garde que Marcel Duchamps ou Picasso. Ce premier film était important historiquement, sociologiquement et surtout sur le plan d'un art nouveau.

D'inspiration souvent réaliste, Louis Lumière n'a pas fait que le goûter de bébé. Sur les 1 400 films que comportait le catalogue en 1896, Louis en a réalisé environ une centaine. Les autres ont été choisis par Louis parmi les sujets proposés par les opérateurs en faisant attention au cadrage, au thème. Ainsi, les Lumières ont été les premiers producteurs et critiques de l'ère cinématographique. Dans le monde, des archives sont en cours d'analyse et il sera possible de déterminer pourquoi certains films ont été acceptés et d'autres refusés.

En ce qui concerne la primauté de l'invention, il a été effectué en France, aux Etats-Unis, en Allemagne, au cours des années 1894, 1895, des projections à titre privé avec des procédés plus ou moins opérationnels. Le génie des Lumières ne réside pas dans le fait d'avoir déposé tel brevet sur le matériel mais d'avoir incité le public à ALLER AU CINEMA et de présenter un spectacle avec du matériel fiable, léger (moins de cinq kilos), de manipulation simple.

En 1897, une centaine d'opérateurs formés à l'usine de Monplaisir, ont présenté dans le monde plus de 800 000 séances. Pour l'exercice 1895 (à cheval sur 1895-1896) le chiffre d'affaires de l'activité cinéma était de 1 000 000 de francs or, pour un global de 3 000 000 de francs or. L'affaire était vraiment un secteur porteur. Mais avant d'en arriver là, il a fallu passer par des doutes et des tâtonnements. En 1893, Edison déposait le brevet de son kinétoscope. Un outil qui permettait à un spectateur et un seul de visionner une scène animée. Mais il fallait sortir l'ima-

ge de sa boîte et Antoine Lumière, le père, aurait dit "mes fils trouveront !".

Plusieurs problèmes se posaient. Tout d'abord, le support. Les essais avaient été faits sur du papier photographique : trop fragile. Ensuite, la persistance rétinienne oblige à ce que l'image s'arrête un

cours instant avant de passer à la suivante. Pour le support, Louis ne disposait pas du film souple mis au point par Georges Eastman.

Aussi, il rend visite à Victor Planchon, fabricant de plaques photographiques à Boulogne sur mer, et lui demande de faire un film "comme M. Eastman", puis absorbe l'entreprise de M. Planchon après avoir obtenu le résultat désiré.

En ce qui concerne le fameux arrêt de l'image, Louis invente un système d'aiguille, monté sur un système d'excentrique, qui entraîne le film après une courte pause devant la fenêtre de projection.

Le 22 Mars 1895, les frères Lumière organisent à Paris une projection privée, puis obtiennent de M. Planchon le support adéquat pour une projection publique qui aura

lieu le 28 Décembre 1895. Il ne restait que le problème de la diffusion de l'invention.

Conscients qu'ils ne conserveraient pas le monopole de leur invention et refusant, dans une lettre de Avril 1894, que leur père devienne le Barnum ( saltimbanque, va !) du cinéma, ils établiront un plan de développement prévoyant un circuit de concessionnaires. Puis, petit à petit, Louis s'éloigne de la direction au profit de son petit neveu Henri, pour se consacrer à la recherche.

Il inventera l'autochrome et déposera de nombreux brevets, dans le domaine de l'acoustique notamment. Antoine se dirigera vers la recherche médicale sur des sujets parallèles pour l'époque comme l'allergologie.

Actuellement, les films de cette époque récupérés par Georges Sadoul sont en cours de restauration et seront prêts pour le 28 Décembre 1995.

L'hôtel Scribe, au Grand Café, salon indien, sera l'hôte, comme il y a un siècle, d'une projection de la séance originale.

Vive Niépce  
et Lucien !  
avec mes compléments  
pour tout ce que vous  
faites  
pour les véritables  
amateurs que nous  
sommes.

Confident

J. Chardin

à Coppenex, n° 95

**Gérard Bandelier** : Quel était le format de ces films ?

**Bernard Chardère** : 35 mm comme actuellement.

**Q** : On constate que les films projetés sur les cinématographes Lumière d'époque sont moins saccadés et moins rapides que sur des appareils actuels. Pourquoi ?

**R** : Les films d'époque ont été tournés en 16, 18, ou 20 images par seconde et ils sont passés sur des projecteurs récents en 24 images par seconde. Certains films sont maintenant recadrés en laboratoire et les projecteurs modernes possèdent des rhéostats de vitesse.

**Q** : Il semble qu'il existe plusieurs versions du premier film "la sortie des usines Lumière". Qu'en est-il ?

**R** : C'est vrai. A l'époque, il n'était pas fait de copies, alors lorsque les films étaient usés, on utilisait de nouvelles pellicules impressionnées pour les besoins de la cause. En ce qui concerne "la sortie des usines", une première version, sur papier, a été tournée par Louis pendant l'été 1894, ensuite les versions sur film ont été tournées, vraisemblablement, par des opérateurs de confiance comme Doublier ou Mesguish.

Pour ces films sur pellicule, nous connaissons une version tournée au printemps 1894 car les hommes portent des chapeaux de paille et les femmes des chemisiers légers. Mais nous ne pensons pas que ce soit la version projetée le 28 Décembre 1895. En effet, on a retrouvé une version en mauvais état, mais heureusement restauré par la Cinémathèque, où nous pouvons voir des gens en habit d'hiver et deux chevaux passant devant la caméra. Or, un journal de l'époque relatant la projection historique fait état de chevaux comme acteurs de ce premier film.

**Q** : Est-ce que les frères Lumière ont une part dans le cinéma parlant ?

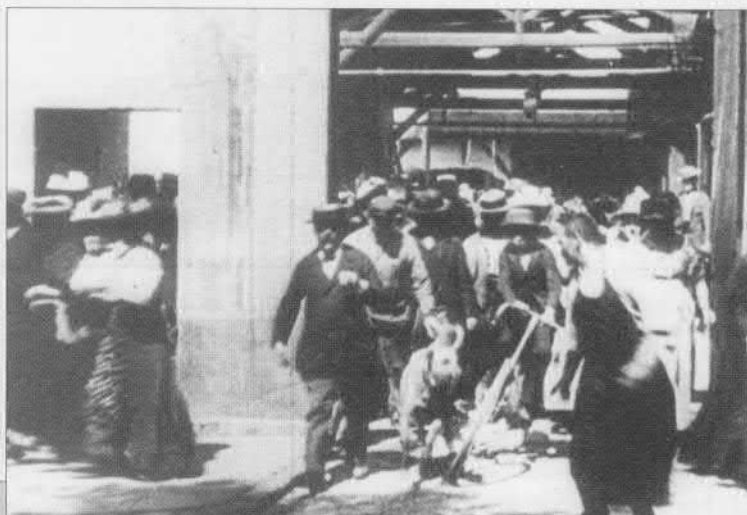
**R** : Non, c'est surtout un français, Eugène Lhoste, à partir de 1898, 1899 qui a étudié ce sujet en collaboration avec Edison.

#### L'AUTEUR

Grand amateur et grand serviteur du septième Art, Bernard Chardère fonde, à 22 ans, la revue *Positif*. En 1961, il lance une collection de critiques cinématographiques "Premier Plan", puis sa propre société de production "les Films du Galion". Il entreprend la réalisation de courts métrages dont "Autrefois, les Canuts". Passant du cinéma au théâtre, il est secrétaire général du Théâtre de la Cité, en compagnie de Roger Planchon. De 1970 à 1975, il est l'animateur des pages culturelles de "l'Express Rhône-Alpes". En 1978, il est à la Délégation Régionale de la Fondation Nationale de la Photographie et élit domicile (professionnellement parlant) au Château Lumière. Il organise de nombreuses expositions dont "les autochromes", Doisneau, Prévert, Boubat, etc...

Il devient tout naturellement le Conservateur de l'Institut Lumière. Il a à son actif plusieurs ouvrages dont "le roman des Lumière" et "les images des Lumière", parus cette année, à l'occasion du centenaire du cinématographe.

*Propos recueillis par  
Gérard Bandelier  
lors de la table ronde  
pour la présentation  
des ouvrages  
de Bernard Chardère.  
Craponne (69),  
le 24 Novembre 1995.*



*Sortie des usines Lumière (collection privée)*

#### L'OUVRAGE

"Le roman des Lumière" est un ouvrage très documenté, avec des illustrations pleines d'intérêt. Un vrai régal pour les amateurs que nous sommes. Vous découvrirez, entre autres, l'histoire de la famille Lumière, du grand-père Antoine au petit-fils, Henri. De grands thèmes sont abordés qui nous conduiront de l'image fixe à l'image qui bouge en passant par l'analyse du mouvement et les prémices du cinématographe.

Les inventions de Louis Lumière sont présentées et détaillées ainsi que leurs exploitations dans le monde.

**Le roman des Lumière - Les images des Lumière** : Deux ouvrages par **Bernard Chardère**, parus chez **Gallimard**.

Dans le cadre de la présentation de ses livres, Monsieur Chardère a débattu sur le thème de l'invention du cinéma.

## A l'ombre des géants

*C'est également une nouvelle rubrique que nous ouvrons dans notre bulletin. Qui sont ces "Géants"? Ce sont ces personnages fabuleux qui ont marqué l'Industrie Photo-cinématographique française par leur génie inventif. Je pense à Paul Royet, Antoine Heurtier, Paul Lachaize, Pierre Angénieux, Francisque Pascal, Marcel Tourret etc...*

*Je suis allé les voir chez eux, pour ceux qui sont encore vivants. Ils m'ont tous reçu avec une très grande gentillesse et une très grande simplicité. Pour mieux les questionner, je leur ai demandé si je pouvais enregistrer leur récit sur mon petit magnétophone. C'est ainsi que je conserve chez moi, les cassettes d'enregistrements de voix parfois chevrotantes, de ces hommes illustres qui se sont laissés emporter par leurs souvenirs pour me distiller leurs histoires fabuleuses. Avais-je le droit de conserver pour moi ces précieuses confidences? Bien sûr que non. Elles ne m'appartiennent pas. C'est pourquoi je me suis résolu à vous les communiquer au compte-gouttes, numéro de bulletin après numéro, jusqu'à l'épuisement du stock de mes... "indiscrétions".*

*Aujourd'hui, pour terminer cette année 1995, année du centenaire de l'invention du Cinématographe, je ne vais pas vous parler des frères Auguste et Louis Lumière qui ont déjà fait cette année, la "une" de tous les magazines, mais je vais vous conter la vie d'un homme dont avons tous entendu parler mais que nous connaissons très peu, bien qu'il ait marqué le Cinéma amateur d'une empreinte indélébile. J'ai nommé Monsieur Antoine Heurtier mais... Chut... Laissons-le parler.*

## Antoine Heurtier

par Jean-Paul Francesch

"Je suis sorti de l'école à 13 ans, mais je n'ai pas eu une vie comme les autres. J'étais doté d'une voix exceptionnelle et, jusqu'à l'âge de 12 ans, j'ai chanté dans les théâtres et dans les églises. J'ai chanté avec, jusqu'à 60 musiciens sous la direction de l'Abbé Dorna qui a donné son nom à une rue de Saint Etienne, non loin de chez moi. Comme je chantais beaucoup et que j'étais très sollicité pour cela, je suivais mal ma classe et je n'ai pu réussir à obtenir mon Certificat d'Etudes Primaires. On m'a donc mis à travailler tout de suite. Là aussi, je suis sorti de l'ordinaire. On m'a mis à travailler dans une imprimerie, l'imprimerie "Ploton". Mon premier travail a consisté en la fabrication de billets de banque! J'ai donc fabriqué des billets de 20 francs. Pendant un an, jusqu'à l'âge de 14 ans, j'ai poursuivi cette activité. Nous étions donc en 1916. Oui, car je suis né à Saint Etienne en 1902.

Après l'imprimerie, je suis entré en usine où pour la première fois de ma vie, j'ai fait la connaissance avec un tour. C'est ainsi que je suis devenu apprenti-tourneur. C'est un métier qui me plaisait. Mais, sitôt que j'estimais que je n'avais plus rien à apprendre dans l'usine où je me trouvais, je parlais! j'allais ailleurs! C'est dans ces

conditions que j'ai fait en tout, 24 usines différentes, toutes à Saint Etienne et dans toutes, comme tour-

dans une longue masse cylindrique. Au lieu de percer pour faire ce trou et perdre ainsi une grande quantité de



Usines Heurtier devenues depuis le siège régional de France Télécom

neur. j'ai appris ainsi, par-ci, par-là, une foule de choses. J'ai travaillé surtout chez "Lefève", une usine où l'on fabriquait un peu de tout, mais plus spécialement des arbres pour les sous-marins. C'était des arbres de transmission qui traversaient tout le bateau.

Dans l'une des nombreuses usines où j'ai travaillé, un Maître ouvrier italien m'avait enseigné quelque chose de fabuleux, c'était comment faire un trou

métal, cet ouvrier m'avait enseigné comment faire le même trou en extrayant une barre de métal dont le diamètre était automatiquement légèrement inférieur à celui du trou désiré. Chez "Lefève", j'ai mis en application cette méthode pour fabriquer mes arbres de transmission, faisant faire à mon employeur, une économie substantielle de 2 à 300 000 francs par arbre!

Comme je n'avais pas encore 18 ans, je n'avais pas le droit de dépasser un certain plafond quant à mon salaire et je me suis donc trouvé considérablement limité quant à ce que j'aurais normalement du percevoir.

Ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, comme j'étais doué pour chanter, je suis entré au conservatoire où le Directeur m'a solennellement annoncé que je ne serai pas toujours tourneur car, disait-il, j'avais une voix.

En fait, ce que j'avais surtout, c'était

mes dons et qui est professeur au conservatoire de Saint Etienne et qui donne dans le monde entier des concerts; c'est la violoncelliste, Marie Thérèse Heurtier. Moi j'étais surtout chanteur et j'ai chanté beaucoup dans les églises et au théâtre de l'Eden près de l'Hôtel de Ville.

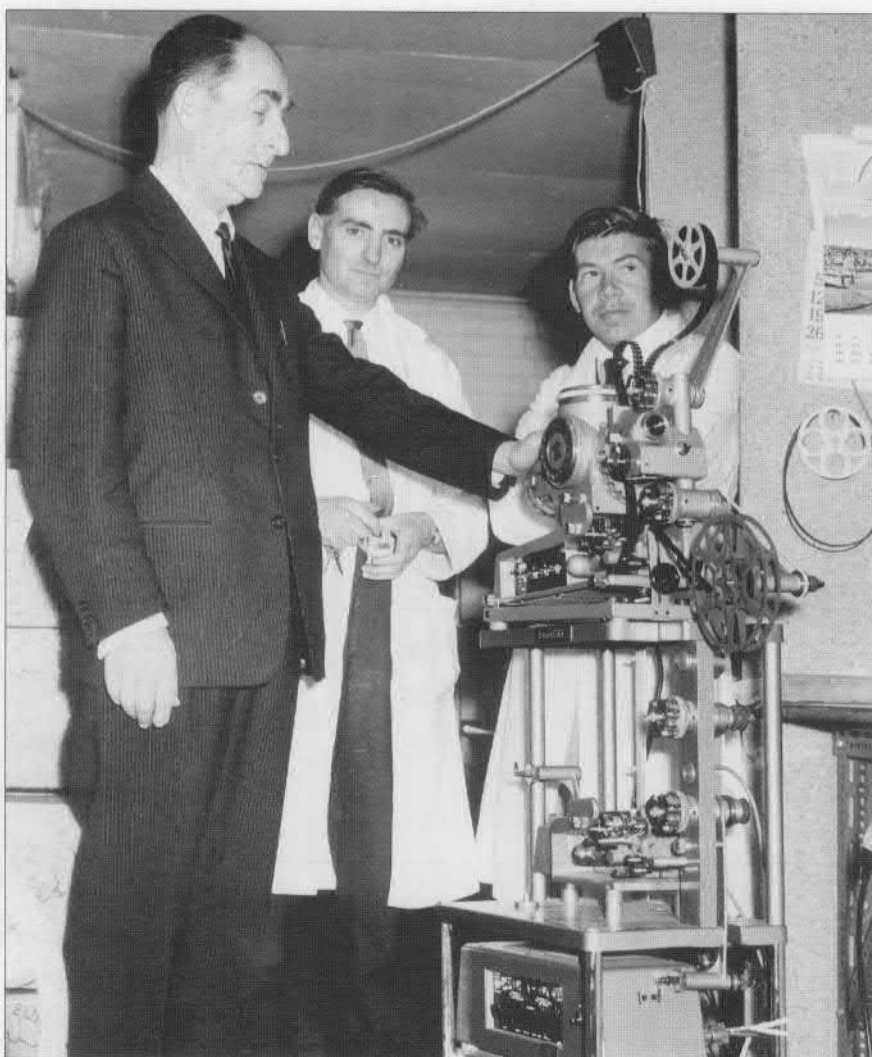
J'ai à vous raconter une anecdote assez amusante : étant enfant, j'avais une voix de soprano et un jour, l'Abbé Dorna m'avait amené dans sa chambre pour me faire répéter au calme, un

musique! Au fil des années, alors que je travaillais toujours comme tourneur et que le chant n'était en fait pour moi, qu'une distraction, j'ai vu ma voix muer petit à petit et devenir une voix d'homme banale.

Au risque de faire mentir le directeur du Conservatoire, je me suis rendu compte que ma carrière ne serait pas dans la musique, mais derrière un tour. En 1930, j'ai créé mon propre atelier et je me suis mis à mon compte tout seul. J'avais alors 28 ans. Pour commencer, je n'avais qu'un seul tour et je faisais du travail de sous-traitance pour des usines qui me confiaient la fabrication de certaines pièces. Plus tard j'ai acheté un deuxième tour et mon frère est venu travailler avec moi. Nous nous sommes mis tous les deux à travailler pour nous.

J'ai alors mis au point une machine à découper le saucisson en tranches et ce n'est que par la suite que j'ai fabriqué la machine à découper le jambon. Je fabriquais donc mes machines et, pendant que mon frère restait à l'atelier pour continuer le montage, je partais avec ma voiture dans le département de la Loire et j'allais démarcher chez les charcutiers pour vendre ma fabrication. J'en ai vendu quelques centaines comme cela. A part le nickelage et la peinture je faisais entièrement tout de cette machine. Je devais alors avoir 34 ou 35 ans lorsque pour Noël mon père me dit : "nous achetons toujours aux enfants des jouets qui ne leur servent à rien et qui finissent par se casser assez rapidement, si on leur achetait un Pathé-Baby ?" Nous avons alors acheté aux enfants un projecteur cinéma qui d'ailleurs n'était pas un Pathé-Baby, mais un petit projecteur dont je ne me souviens plus de la marque.

Ce projecteur n'a fonctionné seulement que 8 jours! Je suis allé trouver la personne qui me l'avait vendu. C'était un ami et je lui ai fait remarquer une faiblesse de fonctionnement de son appareil. Mon ami m'a répondu "que tous les appareils étaient pareils et qu'il ne pouvait m'en donner un autre". Puisqu'il en est ainsi lui répondis-je, je vais en faire un moi même !



L' H. S. M. Universel 60 sonore et ses unités (amplis et optiques) de 1960

l'oreille musicale, à telle enseigne qu'un jour, j'ai quitté une représentation de théâtre à laquelle j'assistais, car dans la fosse, il y avait un musicien qui jouait faux et je n'ai pas pu le supporter!

J'ai d'ailleurs une fille qui a hérité de

ce morceau que je devais chanter en public dans un petit théâtre.

Le lendemain, le curé de la paroisse a sévèrement réprimandé le pauvre Abbé en lui disant que dorénavant, il lui interdisait d'amener des femmes dans sa chambre, même pour faire de la



Devant le scepticisme de mon ami, j'ai quitté son magasin avec dans l'idée, celle de faire un projecteur qui pourrait "travailler" dans les trois formats courants à cette époque, le 16mm, le 8mm, et le 9,5 mm. Ce fut là, le grand départ de mon aventure dans le cinéma.

J'ai fabriqué cet appareil tel que je l'avais imaginé et je l'ai baptisé le "Trifilm". Huit jours après, la nouvelle s'était répandue dans le monde du cinéma et les commandes ont commencé à m'arriver. J'avais évidemment déposé un brevet et les sommes que l'on me proposait pour la cession de ce brevet étaient tellement élevées que j'ai réalisé que j'avais découvert quelque chose d'important qui valait peut-être encore plus que ce qui m'était offert. Je me souviens qu'il s'agissait d'un industriel anglais. C'est lui qui le premier me proposa de racheter mon brevet. Je me suis donc mis à fabriquer le *Trifilm* qui, de suite, devint le meilleur projecteur du marché mondial. Je sais qu'à l'heure où je vous parle il en tourne toujours et les seules pannes qu'ils connaissent se situent au niveau des courroies en caoutchouc qui entraînent le moteur et qui, au fil des années ont fini par perdre leur élasticité.

Lorsque j'ai démarré à mon compte, en 1930, j'habitais au 28, rue de la Préfecture et, dans la cour, il y avait un petit local que j'avais loué et où j'avais mis un tour.

Je travaillais à cette époque pour une société qui se trouvait rue de la Roche Taillée et qui me donnait des petits ouvrages à effectuer. Par la suite, j'ai acheté un grand pré où devait plus tard s'élever mon usine.

Au bord de ce pré il y avait une maison, celle où vous vous trouvez aujourd'hui. J'ai acheté cette maison pour en faire ma demeure.

Quand j'ai commencé à bâtir mon usine, elle avait tout d'abord deux étages. Le reste s'est construit après. Il faut que vous sachiez que j'ai déposé en tout 65 brevets dont la majeure partie concerne le cinéma, et notamment un système de ralenti qui jusque là n'avait jamais pu être obtenu. Vous savez com-



*Antoine Heurtier (à gauche) avec un ingénieur*

ment marche le cinéma ? Pendant que l'image change, il y a un obturateur qui cache la lumière. Si vous ralentissez trop, vous voyez cet obturateur.

Pour une projection normale, la vitesse de défilement est de 18 images par seconde, et je suis arrivé à faire un projecteur qui fonctionnait à raison de 6 images par seconde.

La chose paraissait impossible et, lorsque j'ai présenté ce projecteur à la *Photokina* à Cologne on m'a dit que c'était de la sorcellerie!

Ce projecteur s'appelait P6. 24. Mon procédé était simple, je laissais tourner le projecteur à sa guise, mais seulement la griffe qui tirait le film, je ne la faisais accrocher qu'un perforation sur trois, n'obtenant ainsi que le tiers d'un défilement normal.

La maison *Heurtier* a cessé ses activités en 1981 lorsque mes brevets sont arrivés à expiration et sont tombés dans le domaine public. A ce moment, les Japonais m'ont copié à 100% et ont remis sur le marché des matériels semblables à fortiori, d'un coup défiant

toute concurrence et devant lequel bien sûr, je n'ai pu m'aligner. Les Japonais vendaient leur matériel 40% moins cher que moi ! Dans le même temps la vidéo a commencé à se propager ce qui a précipité le chute du cinéma amateur et par voie de conséquence, la chute des usines *Heurtier*.

*Dans le prochain numéro  
je relaterai une interview  
de François Heurtier,  
le fils d'Antoine Heurtier  
qui donnera tous les détails  
sur la production de l'usine  
de son père, de la création  
à sa fermeture*

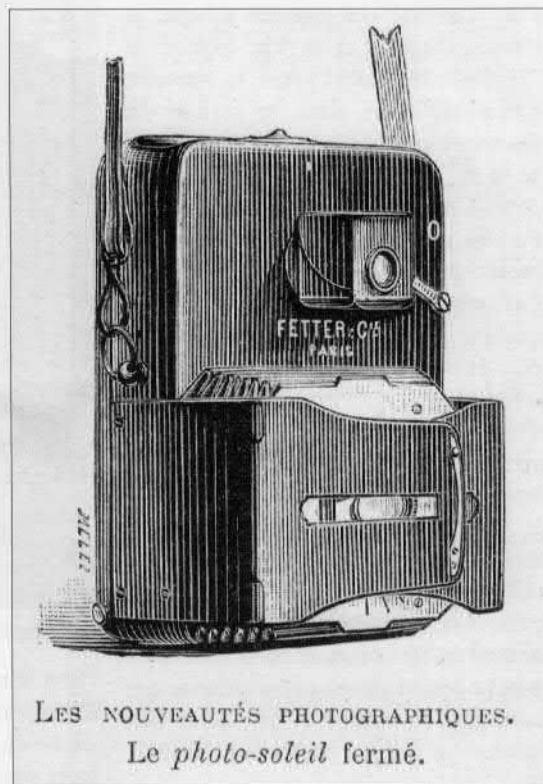
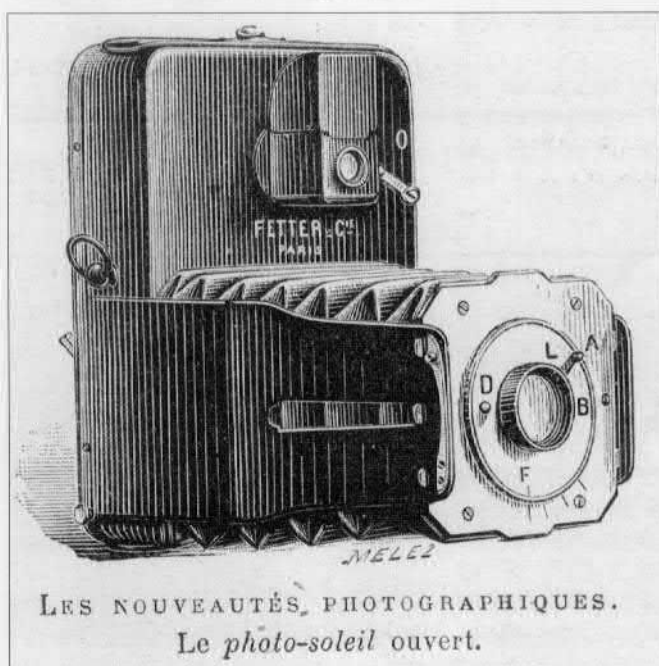
## Le photo-soleil nouveau de 1893

Fabriqué pour des glaces 6,5 x 9, il se distingue de ses congénères par le matière employée pour sa construction. A l'exception du soufflet de peau, le *photo-soleil* est entièrement établi en bronze d'aluminium ce qui réduit son poids au minimum de 1 kilogramme.

Pour l'instantanéité on pousse le levier L de A en B et l'on gradue la vitesse de l'obturateur avec le frein F. Le déclenchement s'opère par une pression sur le bouton D. Le changement de plaques s'effectue en tournant alternativement de gauche à droite une manette située à l'arrière de l'appareil. Dans le cas de la pause, le levier L n'est poussé que jusqu'au premier cran d'arrêt situé à moitié de sa course.

Donc, à part la particularité du bronze d'aluminium, particularité très digne d'être prise en considération par les voyageurs, rien de bien saillant dans ce nouvel appareil.

*Frédéric dillaye, La science illustrée*  
15 avril 1893



*Copie intégrale d'une partie d'un texte sur les nouveautés photographiques tirée du livre La science illustrée de 1893.*

Un membre du Club a peut-être rencontré cet appareil. Peut-être l'a-t-il aussi dans sa collection ? Le comité de rédaction lui serait très reconnaissant, au nom des autres adhérents, de lui faire parvenir des photographies et un descriptif détaillé du *photo-soleil* de la maison Fetter & Cie de Paris afin d'être étouffé sur cet appareil qui semble être une des nombreuses raretés de l'industrie photographique française de la fin de ce siècle.

**Contactez le président où le secrétaire.**  
**Merci d'avance**

## Ma dernière trouvaille

Jean-Claude Fieschi

**A** la suite du dernier article concernant l'appareil Stéréo de BREWSTER que j'ai découvert à la foire à la brocante, quelques collectionneurs m'ont téléphoné (un m'a écrit, François Vial) pour me féliciter de ma



découverte et me dire qu'ils aimaient ce genre d'articles, car cela leur permettait, à eux aussi, de rêver à la pièce rare qu'ils recherchent désespérément !

Je vais donc vous parler de ma nouvelle trouvaille ce dimanche matin, 12 novembre 1995. Mais remontons deux mois en arrière. En tant que passionné d'appareils photos et d'images photographiques, je mets beaucoup d'annonces de recherches sur l'ensemble de la Corse. Je reçois beaucoup de coups de téléphone dont certains fantaisistes ; on me donne aussi des rendez-vous mais personne ne vient ; alors j'en ai pris mon parti : celui qui veut venir, vient, l'autre... qu'il reste ! Il y a donc à peu près deux mois, une dame me téléphone et m'explique qu'elle a un appareil à vendre. Je

la questionne et me rends compte qu'elle possède un CANON 7 avec objectif ultra-lumineux de 0,95/50mm. Je lui demande alors de me l'amener, que j'étais acheteur. "Je passerai vous voir un de ces jours, me répondit-elle, ou alors je l'amènerai aux Puces dimanche prochain.

Durant la semaine, personne ne vint me voir ; j'attendis donc le dimanche avec impatience pour rencontrer la dame en question ; elle me connaissait, moi pas.

Mais aux Puces, personne ne me contacta ; j'en déduis donc que c'était une blague... et pourtant cette personne me paraissait sincère, et de plus, elle n'avait pas pu inventer les renseignements qu'elle m'avait donnés concernant le CANON 7, à moins de l'avoir lu dans un

livre. Les semaines passèrent, et je ne cessais de penser à cet appareil qui, maintenant me faisait envie. Enfin, un dimanche matin, toujours aux Puces, une jolie brune aux cheveux courts

m'interpella et me dit qu'elle m'avait téléphoné pour un appareil photo : c'était enfin mon contact pour le CANON 7.

Après avoir discuté un moment, elle me dit qu'elle avait oublié d'emmener l'appareil mais qu'elle l'apporterait le dimanche suivant ; elle avait donc bien le CANON 7. !

Les semaines passèrent et "plus de bonne femme" donc plus de CANON 7. J'étais mis à aimer cet appareil et je me mis donc en chasse d'en trouver un.. C'est dans la revue Réponse Photo que j'en découvris un, chez PHOTO P.. à Nantes, au prix de 8.900 Francs. Cela faisait cher. Le vendeur pouvait me faire un échange. J'avais en double un LEICA CL avec un 40 et 90 mm mais je devais ajouter 5.000 Francs.

Je laissais donc tout tomber. Je me dis : "tant pis, je l'achèterai à la foire de Nîmes ou de Bièvres". Ce matin-là, en descendant aux Puces, je vois un attrouplement à un stand qui correspondait à la "dame au CANON 7". Je me fraye un passage, et que vois-je ? la dame avait mis en vente le CANON 7 à 700 Francs...!

Et pour corser le tout, un Nord-Africain prenait l'appareil en mains et voulait l'acheter 500 Francs : la femme lui disait "non, 700 Francs !".

Cela à dû durer au moins trois minutes (une éternité !), j'avais le cœur qui battait ; je me disais : "ça y est, il va l'acheter". A un moment donné, il posa l'appareil dans le bol où il était placé à la vente, se croisa les bras pour réfléchir et il dit une dernière fois : "allez, 600 Francs". Je saisis alors l'appareil, je sortis 700 Francs de ma poche et payai rapidement la dame. Le Nord-Africain me dit alors : "MAIS MISSIÉ, J'I DIVÉ L'ACHITÉ !". Je lui répondis : "OUI, MAIS TI L'AS PAS ACHITÉ !". J'avais l'appareil entre les mains,

il était merveilleux, en bon état de marche, aucune trace de coup ni de rayure ; seuls manquaient son

de ce CANON 7, dans le bol où il était posé, à coté d'une modeste rétINETTE. Je fis poser aussi la



bouchon d'objectif et son sac de transport. Quelques instants plus tard, je revenais au stand et demandais à la dame pourquoi elle avait mis l'appareil en vente alors qu'elle était en contact avec moi. Elle n'a pas pu m'expliquer ni même pour le prix qu'elle avait fixé. Je fis donc quelques photos

jeune femme, tenant l'appareil entre ses mains... souvenirs, souvenirs !

Je partis donc avec ma trouvaille tant convoitée. Arrivé à la maison, je nettoyais l'appareil, le photographiais pour agrémenter l'article que j'envoies au Club , puis je le mis au milieu de mes autres appareils. Enfin je fis une bonne sieste, la tête reposée, car je l'avais bien mérité.

Je vous souhaite à tous, amis collectionneurs, de trouver aussi la pièce de vos rêves et de nous faire partager votre trouvaille.

A bientôt peut-être, pour une autre histoire, et en espérant que les petites tracasseries du Club Niépce Lumière s'arrangent pour que tout rentre dans l'ordre.

Amitiés à tous.



## Le courrier des lecteurs

**D**ans ce nouveau numéro, nous allons ouvrir une rubrique "courrier des lecteurs". En effet, vous êtes parfois nombreux à nous écrire et vos questions sont souvent très pertinentes. De notre côté, nous essayons de faire en sorte que nos réponses vous satisfassent. Nous trouvons que cet échange de correspondance pourrait parfois être très instructif pour les autres, c'est pourquoi nous ouvrons cette nouvelle rubrique. Il est bien évident que nous ne publierons pas toutes les lettres que nous recevons, mais seulement celles où leurs auteurs auront précisé très clairement : *"peut être publier"*.

### De Patrice-Hervé Pont à Flassy

"La Foire de Vénissieux est bien organisée, sympathique... et propice aux affaires ! Bravo, amicalement."

### Réponse de la rédaction

Merci beaucoup pour ce compliment, croyez qu'il nous va droit au coeur et nous encourage à faire mieux encore. Vous êtes bien placé pour savoir les difficultés que l'on rencontre à mettre en place une foire potable. C'est vrai que nous faisons le maximum pour satisfaire le public et les exposants mais rares sont ceux qui peuvent ou savent évaluer le potentiel d'investissements nécessaires pour un résultat moyen. Merci encore et ... c'est promis, la 3e édition sera encore mieux...

### De Pierre Lagrange de Paris

Membre du C.N.L., depuis deux ans, j'ai été frappé, dès les premiers bulletins reçus, par leur caractère hétérogène : on y trouve d'une part des articles techniques sérieux et instructifs, et d'autre part des éditoriaux souvent émaillés de platitudes discutables et à l'orthographe pour le moins fantaisiste. Jusqu'à présent, l'intérêt des premiers faisait passer l'insignifiance des seconds. Aujourd'hui, alors que le bulletin sert de tremplin à des querelles intestines qui personnellement ne m'intéressent pas, la balance penche franchement en faveur d'une résiliation d'adhésion. Je vous prie de bien vouloir noter que je ne la renouvellerai donc pas, et d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments.

### Réponse de la rédaction

Merci beaucoup de votre lettre. C'est la seule que nous ayons reçue à la suite de la parution "pirate" du numéro 70. Croyez, cher Monsieur Lagrange, que nous partageons très largement votre indignation. Depuis longtemps déjà, notre président a essayé de faire comprendre à l'ex-rédacteur, que notre bulletin n'était pas un jouet et encore moins, un moyen facile de régler ses différends. Avant chaque parution, notre président s'est évertué à réclamer la maquette, précisément aux fins de contrôler ces errances. A chaque fois, il s'est heurté à un refus catégorique de Monsieur Saudax qui, prétextant qu'il était "chef de la publication", il était en conséquence, responsable de ses écrits et par la même, de ses nombreuses fautes d'orthographe!

C'est sans succès que nous avons essayé de faire admettre à Monsieur Saudax que, dans toute association régie par la loi de 1901, c'est le président qui de droit, se trouve être chef de la publication et donc, légalement responsable. Rien n'y a fait, ni même l'exhibition des documents officiels confirmant cette affirmation.

C'est pour ces raisons et pour bien d'autres encore que le 8 Octobre dernier, à l'unanimité, le Conseil de direction a voté le retrait à Monsieur Saudax, de ses fonctions de rédacteur et celles de trésorier. Au cours de cette réunion, Monsieur Saudax a donc officiellement été informé de cet état de fait puisqu'il était présent et qu'il a reçu le compte rendu officiel de cette dite réunion. Contrairement à ce qu'il affirme, la Préfecture du Rhône a été informée de la nouvelle composition du bureau le 13 Octobre, de même que l'Espace Associatif du Rhône. Plus grave encore, nous sommes étonnés que Monsieur Saudax revendique l'assistance des tribunaux quand il se permet de présenter un compte d'exploitation de 1994 où figure l'achat d'un ordinateur de 9500 francs, achat qui a été fait sans la moindre consultation d'un seul membre du bureau, et à fortiori, sans décision du conseil de direction !?

Comment peut-il se permettre, après que son éviction du conseil de direction lui ait été notifiée, d'utiliser frauduleusement les deniers du club (6124 francs) pour éditer un bulletin qui ne lui a servi, comme vous le dites si bien, que de "tremplin à ses querelles intestines". C'est vrai que les tribunaux vont être saisis de ce dossier, mais c'est Monsieur Saudax qui aura à répondre devant la justice de ces infractions clairement visées par notre Code Pénal.

## Petites annonces

**Vends** agrandisseur AHÉL COLOR 6x7, objectifs Nikkor 2,8/50 4/80 + accessoires, 2 margeurs, tireuse plan-film, comptepose, analyseur, posemètre.  
Contacter Maurice Mielle à Mulhouse.  
Tél 89 42 45 89

**Recherche** Briquet photo, Petié, Frica, Myriaflex, Lynx de nuit, Lynx Compur, Fama 1, 2 et 3, Dos Polaroid pour RB 67 avec adaptateur. Contacter J. -C. Fieschi, les Aloès Bt C 20000 Ajaccio.  
Tél 95 21 56 22

**Recherche** tous appareils Olympus, **vends** caméscope 8 mm Sony, table de montage, titreuse Sony RME 300, table de montage Sony RME 90 (neuve).  
S'adresser à J.-P. Francesch au siège du Club.

**Recherche** toutes documentations et publicités concernant la marque FOCA. Gérard Bandelier Tél 78 33 22 58

**Recherche** appareils ainsi que toutes documentations, publicités concernant la marque FEX/INDO.  
Gilles Moreau Tél 78 21 10 93

Voici la nouvelle mouture toute fraîche sortie de l'imprimeur. Nouvelle année, nouveau bureau, nouvelle maquette. N'hésitez pas à faire parvenir vos critiques et remarques afin d'améliorer la qualité du bulletin. Elles seront bien sûr prises en considérations et publiées avec vote accord.

Nous avons besoin de vos articles et photos pour que vive le bulletin. Vous pouvez nous les faire parvenir soit par manuscrit, soit sur support magnétique comme les disquettes au standard PC où si possible MACINTOSH. Tout vos documents vous seront restitués avec, comme d'habitude, deux exemplaires du bulletin en plus votre abonnement.

Vous pouvez envoyer vos textes, photos, annonces, etc, chez le président. Quoi qu'il en soit, un comité de rédaction donnera le feu vert à la maquette pour l'imprimeur. Bonne année 1996.

Gilles Moreau, secrétaire

# AUTOCHROME

Guy MOREL

**Matériel Photo-Ciné  
Occasions - Collection  
Photographies toutes époques**

**Achat-Dépôt-Vente**

**Tél. 78 37 76 58**

**68, rue Auguste Comte  
69002 LYON**

## CLUB NIÉPCE LUMIÈRE

Siège social au domicile du président  
Association culturelle pour la recherche et la préservation d'appareils, d'images, de documents photographiques et cinématographiques.  
Régie par loi du 1er juillet 1901.  
Déclarée sous le n° 79-2080 le 10 juillet 1979 à la préfecture de la Seine-Saint-Denis.

**Fondateur : M. BRIS** Pierre  
10, clos des bouteillers - 83120 SAINTE-MAXIME - Tél. 94 49 04 20

**Président : M. FRANCESCH** Jean-Paul  
Résidence Bonneval 1-B, rue Pr Marcel Dargent - 69008 LYON - Tél. et fax 78 74 84 22

**Vice-Président : M. CORDIER** François  
21, rue Bréchan - 69003 LYON - Tél. 72 34 10 93

**Secrétaire : M. MOREAU** Gilles  
2, rue des mimosas - 69800 SAINT PIERRE - Tél. 78 21 10 93

**Trésorier : M. BANDELIER** Gérard  
25, avenue de Verdun - 69130 ECULLY - Tél. 78 33 22 58

**Conseillers : M. DUPIC** Roger  
10, allée Bertioz - 69780 SAINT-PIERRE DE CHANDIEU - Tél. 78 40 36 00

**M. GOMET** Alain  
15, allée des bouleaux - 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - Tél. (1) 40 11 16 75

Banque : Crédit Lyonnais, Lyon Saint-Just, agence 1068, compte n° 79132A/38

## ADHÉSION 1996

L'adhésion au club Niépce Lumière couvre l'année civile, du 1er janvier au 31 décembre.  
C.E.E = 250 F - Hors C.E.E = 300 FF. Elle comprend l'envoi des six bulletins du club.

## ANCIENS NUMÉROS

Reliure des 40 premiers numéros 800 F (10 années)  
Les numéros de 2 à 48 = 20 f pièce (+ 10 F de port par envoi)  
les suivants 150 F franco par année complète.

## PUBLICITÉ 1996

Manchette : Huit lignes de haut sur la largeur 200 F  
Différents pavés publicitaires sont disponibles : 1/6, 1/4, 1/2, pleine page  
au prix respectif de 200, 280, 500 et 950 F.

## PUBLICATION

ISSN : 0291-6479  
Directeur de la publication : Jean-Paul FRANCESCH  
Imprimeur : Imprimerie DEP - 18, rue de la Thibaudière - 69007 LYON - Tél 78 69 21 75  
Les textes et les photos envoyés impliquent l'accord des auteurs pour publication et n'engagent que leur responsabilité. Toute reproduction nécessite une autorisation écrite.

# PATHÉ-RURAL

LA GRANDE MARQUE  
DU PETIT FORMAT  
VOUS PRÉSENTE  
SON NOUVEAU  
MODELE



*Un pas de  
géant dans  
la  
technique!*



## SUPER RURAL 17.5

*EN DÉMONSTRATION dans ses agences*

PARIS, 67, Faubourg Saint-Martin.

LILLE, 2, Place de la République

BORDEAUX, 84, Rue de la Trésorerie

LYON, 45, Av. du Maréchal-Foch

MARSEILLE, 90, Boulevard Longchamp



# PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA

*Extrait de "la cinématographie française" en juin 1937*



A PRÉSERVER DE LA CHALEUR & DE L'HUMIDITÉ



UNION PHOTOGRAPHIQUE INDUSTRIELLE  
ETABLISSEMENTS

**LUMIERE & JOUGLA**

Société Anonyme au Capital de 6700000 Fr. · RÉUNIS · SIÈGE SOCIAL: 82, Rue de Rivoli, PARIS

Amendé du 9 avr. : aut. 10 h. F. n° 16 cad F. 4. Soleil  
rubricé Martin les pres : 20 h. 30. 12.5. 30. 90.

PLAQUES

A EMPLOYER AVANT  
FIN DÉCEMBRE 1912

*Autochromes Lumiere*

Brevetés s.g.d.g. en France & à l'Étranger  
Tom Déposé

Chapronost. 1912.

Permettant l'obtention directe de la Photographie  
des objets AVEC LEURS COULEURS

BOITE DE 4 PLAQUES

Format  
18-24

N° 959 application

Ne pas ouvrir cette boîte avant d'avoir pris connaissance de la notice  
spéciale délivrée gratuitement relative à l'emploi des Plaques Autochromes.

Pour toutes demandes de renseignements, rappeler le N° de fabrication et les marques imprimées sur la 2<sup>e</sup> boîte

MOREL  
L. SPANNE LYON